

# **PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **du JEUDI 24 FEVRIER 2022 à 18h30**

Président de séance : CONSTANT Bernard, Maire

Présents : CHARVET Colin, MARION Eric, MOURARET Arnaud, RANCHIN Marie-Jo, CONSTANT Monique, SANCHEZ Muriel, MOLLIER Catherine et MONNIER Céline

Absents : M. RANCHIN Cédric et Mme GRATADOU Elisabeth (pouvoir à Mme RANCHIN Marie-Jo)

Secrétaire de séance : Mme Marie-Jo RANCHIN

La séance a été ouverte à 18h35

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 14 janvier 2022 à l'unanimité.

### **ORDRE DU JOUR**

#### **1/ Création poste ASVP**

Franck ROUME étant embauché sur un poste d'adjoint technique territorial à compter du 1er mai 2022, il sera assermenté sur la durée de son contrat. Aussi, cette année, il est nécessaire d'embaucher 1 seul agent de surveillance de la voirie publique (ASVP) en tant que saisonnier pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août.

Ses fonctions principales consistent à faire respecter les consignes de circulation et de stationnement durant la saison touristique.

Il convient donc de créer 1 seul emploi d'adjoint administratif saisonnier de 35 heures hebdo avec rémunération sur l'indice brut 419 (indice majoré 372) et paiement des congés annuels non pris et des heures supplémentaires si besoin.

Le Conseil municipal décide de créer 1 poste d'Adjoint administratif à temps complet du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2022 sur l'indice brut 419 (indice majoré 372). Ce poste sera pourvu par 1 ASVP.

VOTE :

Pour 10

Contre

Abstention

## **2/ Mise à jour du tableau des effectifs des emplois permanents de la Commune**

Suite au départ d'Eric BOYER, il est nécessaire de réorganiser le service technique afin de faciliter la réalisation des différents travaux et l'entretien du village tout au long de l'année. En effet, nous devons compter parmi l'effectif un adjoint technique polyvalent à temps complet toute l'année afin d'assurer au mieux le service.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal approuve le tableau des effectifs des emplois permanents à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022 comme suit :

- 1 poste de rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe de 18 heures hebdo
- 1 poste d'adjoint d'animation principal 2<sup>ème</sup> classe de 23h80 hebdo
- 1 poste d'adjoint technique à temps complet

VOTE :

Pour            10

Contre

Abstention

## **3/ Divers**

Heure de clôture de la séance : 19h00

**TABLEAU DES SIGNATURES**  
**PV CM DU 24/02/2022**

<b>M. CONSTANT Bernard</b>	
<b>Mme RANCHIN Marie-Jo</b>	
<b>Mme CONSTANT Monique</b>	
<b>M. CHARVET Colin</b>	
<b>Mme GRATADOU Elisabeth</b>	<b>Pouvoir à Mme RANCHIN Marie-Jo</b>
<b>M. MARION Eric</b>	
<b>Mme MOLLIER Catherine</b>	
<b>Mme MONNIER Céline</b>	
<b>M. MOURARET Arnaud</b>	
<b>M. RANCHIN Cédric</b>	<b>Absent</b>
<b>Mme SANCHEZ Muriel</b>	